

GAP

CONSEIL MUNICIPAL | Lors de la séance de vendredi soir, de nombreux points ont été examinés par les élus communaux

# Les élus sont entrés dans le vif du sujet

## POLITIQUE EXPRESS

### RYTHMES SCOLAIRES

« On verra si le Dasen daigne nous parler »

→ La question des rythmes scolaires continue d'être au centre des discussions. Roger Didier a appelé les élus à faire preuve de solidarité.

Jean-Claude Eyraud s'est pour sa part inquiété que l'on parle désormais de « matinée de trois heures » (le Directeur des services académiques de l'éducation nationale a arrêté les horaires suivants 8 h 30-11 h 30 et 13 h 45-15 h 45) alors qu'il faut, a-t-il plaidé, des « matinées de 3 h 30 ». « Reprenez la main, ne vous laissez pas imposer les horaires par le Dasen ! », a-t-il lancé au maire.

Celui-ci a répondu : « Nous verrons si le Dasen continue à nous imposer ses horaires de trois heures le matin ou s'il daigne nous parler... » Le 1<sup>er</sup> juillet est prévu un CDEN (conseil départemental de l'Éducation nationale), lors duquel la réforme des rythmes scolaires sera au cœur du sujet.

L'adjoint à l'éducation, François Daroux, a bien rappelé que la cantine serait ouverte le mercredi midi.

### PROJET DE CENTRALE BIOMASSE DE GARDANNE

Les élus votent une motion d'opposition

→ À l'initiative de Karine Berger, les élus ont voté, à l'unanimité moins une voix, une motion d'opposition au projet de centrale biomasse de Gardanne fonctionnant au bois. « Il s'agit d'un projet gigantesque où le bois des Hautes-Alpes sera en première ligne » a expliqué la députée. Seul le conseiller de la majorité Claude Boutron a choisi de s'abstenir.

### OFFICE DE TOURISME

Demande de classement

→ L'office de tourisme a également fait l'objet d'une demande de classement afin que la Ville puisse faire une demande officielle pour devenir station classée et afin que l'office puisse commercialiser des séjours au même titre qu'une agence de voyage.

Après le vote du budget, les élus ont débattu de nombreux points vendredi soir.

« Un désintérêt pour la culture ? »

Dans le domaine de la culture, Pierre-Yves Lombard a demandé à Roger Didier si sa majorité n'exprimait pas un « désintérêt pour la culture ». Le conseiller d'opposition a souligné qu'il n'y avait à l'heure actuelle plus de directeur du conservatoire, ni au CMCL et que le poste de directeur de la culture avait été remplacé par un poste de coordonnateur. « Ce poste de coordonnateur correspond exactement à nos besoins », a répondu Martine Bouchardy, adjointe à la culture. Quant au conservatoire, il devrait se voir doter d'un directeur à « la mi-juillet ». Le CMCL devrait également retrouver un directeur, a rétorqué Martine Bouchardy. « À Gap, la culture n'est ni un bouche-trou, ni un rabais [...] Il y a des choses pour le grand public mais pas que. »

Quelle politique de la Ville ?

À l'occasion du vote d'un avenant au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, Jean-Claude Eyraud a interpellé Roger Didier sur la politique de la Ville. Dans le cadre du dispositif d'aide de l'État aux quartiers, récemment annoncé par la ministre, Gap reste concerné. « Il y aura une aide en faveur d'un seul quartier dont l'épicentre sera sûrement les coteaux du Forest, a expliqué Roger Didier, mais



Inscrit parmi les deux priorités du contrat État-Région, la construction de la rocade gapençaise, Roger Didier s'est toutefois inquiété : « L'écotaxe était basée sur un réseau de 11,000 km de routes, le nouveau dispositif porte sur 4 000 km ». Photo DL Archives/VIRGILE

le périmètre n'est pas encore totalement défini [...] On parle d'un carré de 200 mètres de côté ». Y aura-t-il des « conseils citoyens ? » a demandé Jean-Claude Eyraud qui a évoqué la co-construction. « Si nous y sommes obligés, nous travaillerons dessus », a répondu le maire.

« L'année 2014, pour la rocade c'est mort ! »

Roger Didier ne fait guère de mystère, la rocade ne devrait pas avancer cette année. « À qui la faute ? » a-t-il interrogé. « Tant que l'État n'a pas la garantie qu'il pourra finir cette rocade, il ne s'engage pas [...] Nous sommes victimes. »

Karine Berger a, elle, fait preuve d'optimisme : « Une partie des financements de l'État était liée à l'écotaxe donc c'est normal qu'il y ait eu du retard mais il y a eu une très bonne nouvelle puisqu'un système alternatif a été voté à l'assemblée. On pourra avancer sur ce dossier avant la fin juillet. »

La conseillère PS a rappelé

que la rocade faisait partie des deux priorités du plan de modernisation du contrat État-Région. Roger Didier a, quant à lui, rappelé qu'il y avait beaucoup de régions en France et que cela ne garantissait pas une avancée rapide du projet. Et conclut en ces termes : « L'année 2014, pour la rocade c'est mort ! ».

Le transfert des unités de personnes âgées fait débat

Autre dossier qui a largement fait débat, celui de la rénovation de l'Unité d'hébergement des personnes âgées dépendantes de l'Adret. Le projet étant d'y transférer, à compter du printemps 2016, une partie des résidents de l'Ehpad Bellevue/Saint-Mens, ce dernier n'étant plus aux normes. Jean-Claude Eyraud s'est notamment inquiété de la diminution du nombre de lits dans ce projet. Guy Blanc partage l'inquiétude de son collègue de « Tous capables » tout en dénonçant les effets

collatéraux du projet : la concentration, à Auguste-Muret, des unités pour personnes âgées (celles actuellement à l'Adret). « Je ne crois pas à l'idée du Chicas, je ne crois pas que de faire un blockhaus soit une bonne idée ». Roger Didier a rappelé les contraintes de mises aux normes et indiqué qu'« une crèche et des logements » viendraient s'ajouter sur le site de l'Adret. « Il faut compléter l'offre en faveur des personnes âgées » a-t-il déclaré.

Galléron : au prix convenu, le propriétaire ne veut plus vendre

La délibération relative à la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition à l'amiable des terrains nécessaires à la réalisation d'un parc urbain sur les rives de la Luye a été retirée. Roger Didier a reproché à Jean-Claude Eyraud d'avoir communiqué sur le sujet avant que les choses ne soient finalisées. Dans le Dauphiné Libéré du 26 juin, Jean-Claude

Eyraud se félicitait d'avoir contribué à faire économiser 133 000 € à la Ville de Gap (le prix de 500 000 € avait été arrêté lors d'un premier conseil, proposition rejetée par le groupe « Tous capables » de Jean-Claude Eyraud avant qu'une nouvelle délibération avec une acquisition à 333 184 euros plus les indemnités de rempli d'un montant de 34 318 € ne soit présentée). « Le propriétaire nous a dit : « Je ne souhaite plus traiter à l'amiable et j'irai jusqu'au bout y compris jusqu'à faire appel » » a relaté le maire, avant d'expliquer que, devant le spectre d'un recours à la justice, il préférerait retirer la délibération. « C'est la troisième fois que nous retirons cette délibération à laquelle je tiens par-dessus tout [...] Nous perdons 15 à 18 mois », a-t-il conclu. « Le propriétaire avait connaissance des montants, aujourd'hui, il est dans d'autres dispositions », s'est défendu Jean-Claude Eyraud.

Eau : Roger Didier pas satisfait de la convention avec le canal de Gap

Sur la question de l'eau, Roger Didier a évoqué les relations entre la Ville et le canal de Gap.

S'il envisage toujours que l'eau de la nappe de Choulières arrive jusqu'au robinet des Gapençais, il ne veut pas que la Ville continue à payer le forfait de 240 000 € prévu par la convention signée jusqu'en 2049 tout en ayant à payer les aménagements devant permettre l'arrivée de l'eau.

Jean-Xavier PIERI

**GAP - Dim. 29 juin et tous les dimanches**  
Cafétéria Géant Casino à 14 h 30  
**20€ la plaque de 12 cartons par personne**  
(Voir règlement sur place - Rés. 06 82 49 60 27)  
Jouer comporte des risques (surendettement, dépendance) Appelez le 09 74 75 13 13

572284500

**Eco ASX LE CROSSOVER COMPACT**

TECHNOLOGIE GRANDE URNATURE

MITSUBISHI MOTORS

GAMME ASX à partir de 17 490 €<sup>(1)</sup>

(1) Prix de l'ASX 1.8L 115 ch 2WD Inform Clim, déduction faite d'une remise de 2 410 €. Modèle présenté : ASX 2.2 Di-D 150 ch 4x4 Intake Boite Automatique à 30 610 €, déduction faite d'une remise de 3 390 €. Peinture métallisée en supplément 670 €. Tarifs Mitsubishi Motors maximum autorisés en vigueur en France métropolitaine au 21/03/2014 chez les distributeurs participants. Offre réservée aux particuliers valable jusqu'au 30/06/2014 et non cumulable avec d'autres offres en cours chez les distributeurs participants. Garantie 3 ans ou 100 000 km : 1<sup>er</sup> des 2 termes échu dont 2 ans kilométrage illimité. M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS au capital de 10 000 000 €. RCS PONTAISE n° 428 635 056 - 1, avenue du Fiel - 95067 Cergy-Pontoise Cedex. Consommations mixtes (l/100km) : de 4,8 à 5,8. Emissions CO<sub>2</sub> (g/km) : de 125 à 153.

MAF recommande **MOTUL**

Retrouvez-nous sur facebook

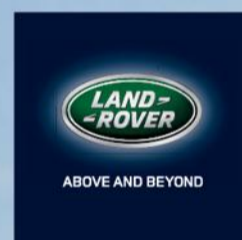
www.mitsubishi-motors.fr

## RANGE ROVER EVOQUE

à partir de

**33 500€<sup>(1)</sup>**

landrover.fr



ABOVE AND BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

(1) Tarif TTC recommandé au 02/01/2014 du Range Rover Evoque 5 portes Mark I Pure eD4 BVM. Modèle présenté : Range Rover Evoque 5 portes Mark I Prestige eD4 BVM avec options Peinture métallisée et détecteurs d'obstacles avant : 43 910 €.

Consommation mixte Norme CE 1999/94 (l/100km) : de 4,9 à 7,8 - CO<sub>2</sub> (g/km) : de 129 à 181.

ZONE TOKORO - 05000 GAP - SVA MITSUBISHI GAP - 04 92 51 52 00  
www.sva-avignon.fr

SVA Land Rover Gap  
Zone Tokoro - 05000 GAP  
04 69 66 38 00

www.sva-avignon.fr

561817500